

## CARNET PAROISSIAL

**Baptêmes** : Dimanche 10 mai : Raphaël d'Herbe  
Ambroise Debruyne  
Sophie Reboul Ly

## LITURGIE

**Lecture du livre des Actes des apôtres 1, 12-14**

**Psaume 26 (27)**

**R/ J'en suis sûr, je verrai les bontés du Seigneur sur la terre des vivants. ou Alléluia ! (Ps 26, 13)**

Le Seigneur est ma lumière et mon salut ;  
de qui aurais-je crainte ?

Le Seigneur est le rempart de ma vie ;  
devant qui tremblerais-je ?

J'ai demandé une chose au Seigneur,  
la seule que je cherche :

habiter la maison du Seigneur  
tous les jours de ma vie,  
pour admirer le Seigneur dans sa beauté  
et m'attacher à son temple.

Écoute, Seigneur, je t'appelle !  
Pitié ! Réponds-moi !

Mon cœur m'a redit ta parole :  
« Cherchez ma face. »

**Lecture de la première lettre de saint Pierre apôtre 4, 13-16**

**Évangile de Jésus-Christ selon saint Jean 17, 1b-11a**

### Programme musical

**Samedi 16 et dimanche 17 mai à 10h30, Éric Lebrun**

**Prélude :** Improvisation

**Offertoire :** Fugue en ut majeur de Dietrich Buxtehude

**Communion :** Improvisation

**Sortie :** Prélude en ré majeur de Dietrich Buxtehude

**Dimanche 17 mai à 18h30, Anne-Cécile Portier**

**Prélude :** Improvisation

**Offertoire :** Choral Christ lag in Todesbanden de Johann Ludwig Krebs

**Communion :** Vater Unser de Georg Böhm

**Sortie :** Menuet Gothique de L. Boellmann

## FÊTES RELIGIEUSES

**Lundi 18 mai :** Saint Jean Ier, pape, martyr, +526.

**Mardi 19 mai :** Saint Yves, juge puis curé, +1303.

**Mercredi 20 mai :** Saint Bernardin de Sienne, prêtre, +1444.

**Jeudi 21 mai :** Les Martyrs du Mexique, saint Christophe Magallanès, prêtre et ses compagnons, + 1926-1928.

**Vendredi 22 mai :** Sainte Rita, religieuse augustine, +1453.

## Débat autour de la loi sur la fin de vie

Alors que le débat recommence dans les assemblées, voici un extrait de l'entretien réalisé par le Journal Paris Notre Dame avec le Dr Jean-Marie Gomas (un des fondateurs du mouvement des soins palliatifs en France), à retrouver dans son intégralité sur le site [dioceseparis.fr](http://dioceseparis.fr).

**« La loi la plus permissive, la plus transgressive et la plus rapide au monde » - PND du 5 mars 2026, n° 2091**

(...) **P. N.-D. – Pour donner une base de réflexion, à combien sont estimés, en France, les malades que les soins palliatifs ne parviennent pas à soulager ?**

**J.-M. G. –** Il y a 670 000 morts par an en France ; les cas très compliqués, que l'on n'arrive pas à soulager, représentent quelques milliers : moins de 6 000 cas, c'est-à-dire moins de 1%. Parmi eux, 200 environ vont en Belgique pour se faire euthanasier, ou en Suisse pour le suicide assisté.

**P. N.-D. – Le corps soignant a manifesté à plusieurs reprises et sans ambiguïté ses inquiétudes concernant l'aide à mourir. A-t-il été en partie écouté ou rassuré par quelques garde-fous ?**

**J.-M. G. –** Au contraire. Beaucoup d'options prises relèvent même de la folie. Prenons, par exemple, l'article 9, alinéa 3 : Le professionnel de santé « est toutefois suffisamment près, dans le champ de vision de la personne, pour pouvoir intervenir en cas de difficulté. » En clair, cela signifie qu'il faut pouvoir achever le malade si la préparation létale ne fonctionne pas. C'est épouvantable. Autre point : une fois la demande d'aide à mourir validée par un médecin, le malade pourra se faire euthanasier en 48h, sans obligation de consulter un psychiatre. C'est le délai le plus rapide au monde ! Et si finalement il change d'avis le jour J, le praticien reprogrammera alors un rendez-vous... C'est plus qu'incitatif ! La famille – désignée par le terme « proche aidant » – peut être associée au processus de décision collégiale (article 6) : c'est, là encore, un non-sens total, non seulement d'un point de vue médical, mais aussi psychologique. Mais on va encore plus loin ; l'article 7 stipule que « la personne peut être entourée par les personnes de son choix pendant l'administration de la substance létale », alors qu'on sait – parce que cela fait l'objet de plusieurs publications médicales – qu'assister à ce genre de mort entraîne, pour beaucoup de proches, un deuil prolongé.

**P. N.-D. – Et concernant la clause de conscience, qu'en est-il ?**

**J.-M. G. –** Le médecin y a droit, mais doit, sans délai, « informer de son refus la personne ou le professionnel le sollicitant et leur communiquer le nom de professionnels de santé disposés à participer à la mise en œuvre de ces procédures » (article 14). Cela posera, à terme, d'autres problèmes, observés dans les pays qui l'ont légalisé : qui seront ces médecins « euthanasieurs » ? Quelles seront les répercussions psychologiques de pratiquer ce geste fréquemment, puisque la majorité des soignants refusera de le faire ? Par ailleurs, la clause de conscience ne s'applique pas aux pharmaciens, alors qu'ils devront préparer la potion létale (avec des dosages différents selon l'âge et la corpulence du malade), ni aux directeurs d'établissements de santé ; ces derniers sont en effet tenus de permettre l'accès aux associations et aux professionnels de santé pro-euthanasie, quand bien même leurs établissements seraient privés ou confessionnels.

**P. N.-D. – Cela nous conduit au délit d'entrave... contrebalancé par le délit d'incitation ?**

**J.-M. G. –** Ce délit d'entrave est une honte. Je songe à tous les psychiatres qui font de la prévention au suicide... Quelle sera la prochaine étape ? Alors, a été ajouté, et c'est une surprise, le délit d'incitation. Mais curieusement, il est deux fois moins puni que le délit d'entrave – deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende pour ce dernier, contre un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende pour l'incitation [article 17, NDLR]. En somme, il vaut mieux inciter à mourir que le contraire. (...)



Du 17 au 23 mai 2026  
7ème dimanche de Pâques - Année A

## L'Esprit-Saint à plus haut débit ?

Le jour de la Pentecôte, cinquante jours après Pâques, un groupe de disciples, comprenant au moins les douze, à qui Jésus avait demandé d'attendre ce don à Jérusalem, reçoit l'Esprit-Saint qui va les rendre capables, par-delà leurs peurs et leurs faiblesses, d'être des missionnaires courageux.

Une autre Pentecôte est racontée lors de la libération de Pierre et Jean (Ac 4,31). D'ailleurs, l'action de l'Esprit dans les moments heureux ou difficiles de la vie de l'Église est constamment rapportée dans les Actes des Apôtres. C'est l'Esprit-Saint qui continuellement oriente et vivifie l'Église. L'Esprit avait été promis par Jésus, comme une eau vive jaillissant de son cœur lorsqu'il aurait été glorifié (Jn 7, 37-39). C'est ce don que l'évangéliste Jean reconnaît jaillissant du côté transpercé de Jésus, c'est-à-dire fruit de sa passion victorieuse.

L'Esprit-Saint était déjà à l'œuvre dans l'ancienne alliance, par exemple dans la parole des prophètes. Par anticipation du sacrifice de Jésus, il sanctifia la Vierge Marie, reposa sur elle et la fit concevoir Jésus. L'Esprit-Saint toucha Jean-Baptiste dans le ventre de sa mère. Dès l'Annonciation, l'Esprit, lien d'amour du Père et du Fils, pénètre pleinement l'humanité de Jésus et la maintient dans cette relation au Père qui définit le Fils. Cette onction va pouvoir se prolonger stablement sur tous les membres du corps du Christ, qui participeront ainsi à la dignité de fils dans le Fils, et recevront aussi chacun différemment ministères et charismes, dons nécessaires à la vie du Corps et à sa présence au monde.

Nous avons reçu cette personne divine à notre baptême, à notre confirmation, et au long de notre vie avec le Christ. En tant que personne indivisible, on l'accueille tout entier, mais la rencontre avec lui peut s'approfondir, ou se refroidir.

Aujourd'hui, est-il admis au plus intime de ma personne, ou patiente-t-il à la porte de ma maison ? Ses dons sont-ils comme un cadeau jugé superflu dont la valeur n'est pas soupçonnée, ou déployés pour notre joie ?

Dans l'attente de la Pentecôte, rendons grâce pour ce que l'Esprit a déjà accompli, et supplions pour que nous l'accueillions davantage.

Mgr Jean-Marie Dubois

**Paroisse Saint-Antoine des Quinze-Vingts - Paris 12ème**

**Église :** 66 avenue Ledru Rollin ou 57 rue Traversière - Tel : 01 53 17 19 00

**Chapelle de l'Agneau de Dieu :** 2 place Henri Frenay - Tél : 01 43 07 00 47

**Courriel :** [secretariat@saqv.fr](mailto:secretariat@saqv.fr) - **Site :** [www.saqv.fr](http://www.saqv.fr)

## AGENDA PAROISSIAL

Mardi 19 mai	20h30	Préparation au Baptême	Salle Rivière
	20h30	Découverte et partage de la Bible	Salle Affre
Mercredi 20 mai	19h00	Groupe Saint-Pier Giorgio Frassati	Église
	20h00	Parcours Osée	Église
Jeudi 21 mai	20h30	Conseil Pastoral Paroissial	Église
Dimanche 24 mai	10h30	- PENTECÔTE - Messe présidée par Mgr Gonon, vicaire général	Église

### Chapelle de l'Agneau de Dieu

Le mardi 19 mai, la chapelle rouvre ses portes aux horaires habituels.

### OFFRE D'EMPLOI - Catéchisme à Saint-Antoine des XV/XX

La paroisse recherche un coordinateur ou une coordinatrice pour le catéchisme, un emploi en CDI et à temps partiel, à partir du mois de septembre 2026.

La mission consiste, notamment, à rencontrer et à accompagner les familles et les enfants, à coordonner les équipes de catéchistes bénévoles, enseigner les enfants, préparer les retraites et les temps forts du catéchisme (comme l'accès aux sacrements) et préparer les autres événements particuliers en lien avec ceux de la paroisse.

**Contact** : secrétariat de la paroisse, [secretariat@saqv.fr](mailto:secretariat@saqv.fr)

### Catéchèse sur les sacrements de Pâques

Le lundi 18 mai 2026, de 20h30 à 22h00, à l'église Saint-Séverin (5e), les paroissiens de Paris sont invités à se joindre aux néophytes à la dernière séance de catéchèse baptismale : la Confirmation par Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris.

### JMJ 2027 à Séoul

Mardi 19 mai 2026 à 20h, le diocèse de Paris lance la préparation avec une première rencontre ouverte à tous les jeunes intéressés. **INSCRIPTION OBLIGATOIRE** via le QR code.

**Adresse** : 5 rue de l'Abbaye (Paris 6<sup>e</sup>)

**Au programme** : apéro coréen, premières informations, échanges et temps de prière.

**Responsables du groupe** : Joséphine Delaygue et Montane Morterol

### Soirée de Louange - Adoration à l'église

Un temps de louange et d'adoration pour tous.

**Prochaine soirée** : mercredi 27 mai, de 20h30 à 21h30

**Contact** : Joséphine Delaygue, [josephinedelaygue@gmail.com](mailto:josephinedelaygue@gmail.com)

### « C'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25)

Le samedi 30 mai de 9h00 à 11h00, en salle Rivière, une rencontre est prévue autour de prêtres et de laïcs de la paroisse.

À la suite de l'exhortation apostolique « *Dilexi te* », une rencontre est proposée à toutes celles et tous ceux qui veulent être attentifs ou sont engagés pour un accueil des pauvres, des petits, des personnes se sentant à l'écart (du fait de précarité, solitude, maladie, séparation...).

Elle permettra de partager nos expériences, de mieux connaître ce qui est proposé dans notre quartier, et d'évoquer la possibilité de conjuguer nos efforts pour un événement visible, par exemple à l'occasion de la « *journée des pauvres* », le dimanche 15 novembre.

*Venons nombreux !*

### Paëlla Géante sur la place d'Aligre

Le samedi 6 juin à 19h00, la communauté espagnole de la paroisse propose sa paëlla sur la place d'Aligre : **un verre de sangria offert par plat acheté !**

Possibilité de consommer sur place ou à emporter.

**Participation aux frais** : 15 €

**Réservation** : au 06 47 32 73 31 ou 06 12 31 65 21 ou 07 81 63 61 20



### Dîner de quartier

Le lundi 15 juin à partir de 19h30, un autre dîner de quartier vous est proposé. Chacun dînera chez un paroissien sauf s'il accueille.

Merci de vous inscrire soit en ligne, soit à partir des bulletins d'inscription mis à disposition dans l'église.

**Contact** : Maïwenn et Jean-Baptiste Prunel, [maiwenn.prunel@gmail.com](mailto:maiwenn.prunel@gmail.com)

**Fin des inscriptions** : dimanche 7 juin à 20h00

**Lieu de dépôt des bulletins** : la boîte aux lettres, au 57 rue Traversière ou à l'accueil (mardi au vendredi de 16h à 18h)



### Séjour de vacances avec les 4H

Du 11 au 24 juillet 2026, les 4 Horizons s'associent au Patronage Saint-Pierre (Paris 14e) pour préparer un séjour inédit en Auvergne-Rhône-Alpes, à Saint-Georges-Lagricole.

**Public** : Enfants en élémentaire (du CP au CM2) et collégiens (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) pour l'année scolaire 2025-2026.

**Au programme** : Grands jeux en plein air, randonnées à la découverte de la région, veillées conviviales et de nombreuses autres activités. La vie spirituelle sera également au cœur de nos journées, avec la messe et des temps de prière quotidiens.

**Lien d'inscription** : via le QR code

**Contact** : [info@les-4H.com](mailto:info@les-4H.com)



### « Chrétiens d'Orient, passeurs d'espérance »

Le jeudi 21 mai à 20h30, une conférence sur les Chrétiens d'Orient est proposée à tous par Mgr Hugues de Woillemont, Vicaire général des catholiques orientaux de France et Directeur général de l'Œuvre d'Orient.

**Lieu et adresse** : Église du Saint-Esprit, 186 av. Daumesnil - Paris 12<sup>e</sup>

### Chemin de lumière

Le « *Chemin de Lumière* » est une invitation du diocèse de Paris à prolonger, jour après jour, la joie de Pâques à la suite de Marie-Madeleine.

Le diocèse vous propose ce parcours spirituel pour un engagement simple et personnel : ne pas laisser la flamme s'éteindre, mais la nourrir au fil des semaines.

**Comment cela fonctionne-t-il ?**

Le dispositif est simple et progressif :

**Inscription sur le site** : <https://chemindelumiere.fr> ou via le QR code

**Rendez-vous hebdomadaire** : Réception d'un email approfondissant une des stations du Chemin de Lumière.

**Durée du parcours** : 4 semaines, peu importe la date d'inscription

**Fin du parcours** : Fin juin

**Contact** : [contact@chemindelumiere.fr](mailto:contact@chemindelumiere.fr)



### Journées d'Amitié et d'Entraide à la Maison Marie-Thérèse

Le week-end des 6 et 7 juin prochains, de 10h à 18h, auront lieu à la Maison Marie-Thérèse, les Journées annuelles d'Amitié et d'Entraide des prêtres âgés qui résident dans cette Maison.

Les bénéficiaires sont destinés au financement du service d'entraide des prêtres et religieux des diocèses de Paris, Créteil, Nanterre et Saint-Denis, et à l'aménagement du cadre de vie des prêtres.

**Adresse** : 277 boulevard Raspail, Paris 14<sup>ème</sup>

**Accès** : Métro Denfert-Rochereau (ligne 6) ou Raspail (ligne 4)  
RER Denfert-Rochereau ou Bus 38, 59, 64, 68, 88

**Contact** : Jean-François Carminat  
06 63 87 57 60



### Pèlerinage à Ars

Les 13 et 14 juin, le service des pèlerinages du diocèse de Paris vous propose un pèlerinage sur les traces du saint curé.

Le saint curé d'Ars, Jean-Marie Vianney, est encore aujourd'hui un exemple non seulement pour les prêtres dont il est le saint patron, mais pour tout chrétien qui souhaite s'approcher du Seigneur. Par la vie sacramentelle (confession et eucharistie) le saint curé d'Ars nous rapproche du Cœur de Jésus.

**Informations et inscription** : via le QR code

**Contact** : [pelerinages@diocese-paris.net](mailto:pelerinages@diocese-paris.net) ou 01 78 91 91 72

